Mensuel gratuit
Mai 2018
N°152

Port d'attache

le magazine des Port de Boucain.e.s

UNE NATURE À PRÉSERVER

LA DÉMOCRATIE SOUS LE REGARD DU FOUR MARTIN

L'inauguration de la salle du Conseil municipal dévoilait la toile restaurée signée Jean Amblard « Le four Martin ». Tout un symbole qui relate la réalité économique et sociale de notre région marquée du sceau de l'acier et des luttes sociales. « *Près du four, le petit jour ne vient jamais…. l'acier se nourrit à chaque instant du travail des humbles et entretient l'appétit des dominateurs* », soulignait Madame le maire.

Ce vernissage s'est déroulé en présence d'Hélène Amblard, spécialiste de l'Histoire de l'Art, fille du peintre et de Marc Bastide secrétaire CGT de la Fédération des travailleurs de la Métallurgie, qui a confié l'œuvre à la Ville pour 99 ans.

Transféré au CICRP de Marseille pour restauration, les professionnels du Patrimoine ont manifesté leur enthousiasme pour cette œuvre. La commission départementale des Objets Mobiliers des Bouches du Rhône l'a inscrite au titre des Monuments Historiques. ■

ÉDITO

Le 29 mars dernier, nous inaugurions la nouvelle salle du Conseil municipal. Une salle accessible à toutes et à tous, numérisée, culturelle et accueillante, dont les travaux ont été subventionnés à 80% par le Département.

Une opportunité de rendre hommage à la démocratie communale à laquelle les différentes équipes de notre municipalité ouvrière sont attachées avec la volonté de servir notre population avec dévouement et conviction. Le gouvernement actuel prend des décisions qui étranglent l'autonomie communale, et qui confisquent aux habitant.e.s la possibilité de traduire leurs aspirations.

Nous voulons affirmer à travers la création de cette nouvelle salle du Conseil municipal notre exigence de démocratie et de participation citoyenne à la vie politique.

Aussi, permettez-moi de vous inviter, vous solliciter, vous motiver à venir assister aux séances pour vivre avec nous les débats, vous informer sur la vie de la ville et vérifier que les décisions que nous votons sont bien conformes à nos discussions au sein de l'Assemblée Communale. N'oublions jamais que c'est dans les racines communales et dans l'engagement de chaque citoyen.ne, que la République puise toutes ses forces et que de l'ampleur de notre mobilisation dépend notre efficacité pour faire évoluer le cours des choses.

J'émets le souhait que cette nouvelle salle du Conseil municipal, symbole de nos valeurs Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité, mobilise les élu.e.s et les citoyen.ne.s pour œuvrer en faveur d'une société plus juste à travers des initiatives locales, économiques, sociales, culturelles, solidaires et écologiquement responsables.

Cette salle est la vôtre.

Avec tout mon dévouement,
Patricia Fernandez-Pédinielli

COUP DE CŒUR DU MOIS !

Une BD made in Port de Bouc

Jean-Christophe Evesque est Port de Boucain, diplômé de l'école supérieure des Beaux Arts et depuis 2013 auteur de bandes dessinées. Il vient de sortir Le *Mystère de l'icône cachée* aux éditions des Béatitudes. Inspiré d'une histoire vraie, c'est le récit d'une icône réalisée par Andreï Roublev qui devint la propriété d'une humble famille russe…

Quel mystère entoure cette œuvre ? ■

PORT DE BOUC

SOMMAIRE

RETOURS EN IMAGES : CHALLENGE HIP-HOP ET CARNAVAL
PAGES 04-05

INITIATIVES JEUNES
PAGES 06-07

PRÈS DE CHEZ VOUS
PAGE 08

DOSSIER : PRENDRE SOIN DE LA VILLE, C'EST LA PARTAGER RESPECTUEUSEMENT
PAGES 11 À 19

INFOS VILLE
PAGES 22-23

ÉTAT CIVIL / AGENDA
PAGES 26-27

RETOURS EN IMAGES

HIP HOP À FOND LA FORME

Deuxième édition du challenge hip hop de Port de Bouc et déjà une réputation qui s'étoffe au niveau régional. Le service municipal des festivités, le PAJ, les associations ART2RUE et Le combat de la vie partenaires de cette aventure ont associé leurs passions de ce mouvement culturel, sportif et artistique pour créer l'événement. Une quinzaine de groupes régionaux ont fait le show devant 600 spectateurs ravis de voir des jeunes réaliser des virtuosités techniques et émotionnelles. Mieux que des mots, des photos. ■

CARNAVAL À LA FOLIE

On voulait des confettis jaunes et bleus et on en a mangé… ! Ainsi, tout le monde s'est fait plaisir… Entre les supers Mario, les petits titis, les Brice de Nice, les petits marins, les clowns, les Minions, les cocos de Rio et tutti quanti. Y'avait du beau monde sous les sunlights enfumés… Encore un grand merci à toutes ces équipes de bénévoles associatifs renforcées par les jeunes du PAJ qui passent des heures à bricoler des chars et à penser des animations (cf. p7)… C'est rien que du bonheur pour les enfants. ■

INITIATIVES JEUNES

UNE FRESQUE POUR SE SOUVENIR

Avec la vingtaine en poche, plus de 30 copains* d'enfance du Tassy ont monté un projet de fresque murale en hommage à leur ami disparu il y a deux ans, Eddy Charles. « *Nous avons réalisé ce projet pour se souvenir d'Eddy car c'est ici que nous avons grandi, c'est là où l'on restait tout le temps et c'est là que nous nous sommes rencontrés. On voulait un endroit pour être avec lui, ici* », raconte Marina, sa fiancée.

Durant presque une année, les amis d'Eddy ont organisé des rendez-vous avec le bailleur social 13Habitat et la mairie pour faire vivre ce projet. « *On a réuni les copains et tout le monde a participé financièrement pour payer un artiste graffeur. Ensuite, 13Habitat a accepté de nous donner le mur de la loge du gardien car ils ont été touchés par notre projet* », explique Annabelle. « *On a voulu faire les choses bien ! Nous sommes allés chez les habitant.e.s du square Danton pour leur demander leur avis et leur faire signer un accord de principe. Et, avant toute chose, aux parents et à la famille d'Eddy sans qui rien ne se serait fait* », ajoute Marina.

Et c'est tout droit venu de Chambéry que « Max le Tagueur »** a réalisé le rêve en couleurs de ces 32 copains. Inaugurée par sa petite sœur Elia, la fresque d'Eddy a saisi tous les cœurs et même de ceux qui ne le connaissaient pas. « *C'est beau, c'est touchant et en plus ça embellit le quartier !* », confiait un retraité.

*Marina, Annabelle, Ryan, Axel, Mohamed.M, Mathieu, Rémi, Joaquim, Samy, Luka, Quentin, Kamel, Valentin, Fayçal, Mohamed.L, Nabil, Zizou, Pierre-Ange, Mehdi, Nassim, Jonathan, Patrick, Teddy, Manu, Walid, Richard, Julio, Zimo, Adrien, Karim, Kader et Enzo.

**www.maxletagueur.com.

UNE FRESQUE CITOYENNE

Le centre aéré Lucie Aubrac s'habille de couleurs avec la fresque du « vivre ensemble », réalisée par les enfants du centre aux côtés de Rabea, professeur de peinture. Sept morceaux de fresque ont été peints, inspirés de dessins faits à la main. Issue d'un projet citoyen (sur lequel nous reviendrons dans le Port d'Attache de juin), cette fresque prône la tolérance, l'entraide et le partage pour tous : « Handicap : tous différents, tous égaux ». ■

« Nos seniors, nos trésors »

AGIR contre l'isolement des personnes âgées, c'est ce qu'ont fait les élèves de Seconde ASSP du lycée des métiers Charles Mongrand, mardi 10 avril, au sein de leur classe avec l'aide de leur enseignante, M^me^ Roiron. Se basant sur la loi « d'adaptation de la société au vieillissement », les élèves ont rencontré en amont des seniors du centre social Nelson Mandela pour travailler ensemble sur un projet récréatif. Les étudiantes ont préparé un loto, un quizz musical (basé sur des chansons appréciées par leurs convives) et un café-échange avec des gourmandises faites « maison ». Un moment convivial, empreint de rires et de sourires pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées. ■

1 PAGE POUR LE PAJ !

Cette année, le Point Accueil Jeunes de Port de Bouc est sur tous les fronts ! Carnaval, exposition, cinéma, théâtre, participation aux Rencontres pour la Ville, les projets sont menés par des jeunes de la ville, qui ont entre 14 et 18 ans. Ça mérite bien une page ! Retour sur leurs différents projets menés aux côtés de l'équipe d'animation composée d'Odile, Assia, Nassim et Annabelle.

CARNAVAAAL !

C'est dans le célèbre hangar du carnaval, aux côtés des anciens, que 8 jeunes du PAJ ont confectionné durant des mois le Caramentran de cette édition 2018 : la grosse Bertha. « *La grosse Bertha était le nom donné aux canons fabriqués par les Allemands durant la Première guerre mondiale. Les jeunes l'ont réalisé avec beaucoup de minutie. L'année prochaine, nous aimerions encore leur laisser le soin de réaliser une structure* », confiait Jean-Paul Lhoste, l'artificier du carnaval.

Inès, Max, Kenza, Juan, Samy, Sofiane, Thania et Merine ont contribué à offrir un beau spectacle aux Port de Boucain.e.s lors de ce carnaval 2018 !

LA CABANE AU CALME

Réalisée par Ilyan, Malek, Maidine, Sophiane et Aymen du PAJ, la cabane au calme est une idée originale pour que les tout-petits se rassurent à l'intérieur, pour se retrouver au calme.

Proposée dans le cadre de la semaine éco-citoyenne des Rencontres pour la Ville 2018, elle a été conçue à la Fabrique* avec des palettes en bois et avec l'aide d'Anacleto Santiago alias « Keco ». Les jeunes sont venus l'inaugurer le 18 avril à la Maison des Projets.

*l'atelier menuiserie du centre social Fabien Menot.

« DIRE NON À LA HAINE »

Près de 40 jeunes ont participé aux modules de l'exposition « Savoir, Comprendre, Agir pour dire non à la haine » au dernier étage de la Maison des Services au Public (MSP). Proposée par la confédération des MJC de France, cette expo ludique incitait les jeunes à réfléchir sur l'écoute, la cohésion d'équipe, la solidarité ou encore les images et les médias. L'équipe du PAJ a été formée en amont à la Maison des Projets pour guider les jeunes sur l'exposition. Isabelle Garcia, d'Addictions Méditerranée, était présente pour assister au débat. Pour ou contre ? Vraie ou fausse information ? « *Il ne faut pas croire tout ce que l'on voit !* ».

UNE FRESQUE HIP-HOP

Dans le cadre du Challenge hip hop au stade Billoux le 7 avril, les jeunes du PAJ ont participé à la réalisation d'une fresque hip hop qui a servi de décor tout au long du spectacle.

SILENCE, ÇA TOURNE !

Sur le thème du harcèlement, 7 jeunes du PAJ préparent actuellement une pièce de théâtre avec un groupe de 11 personnes dans le cadre d'un projet Politique de la Ville mené par la direction culturelle de Martigues. Orchestrée par Catherine Lecoq, cette pièce sera aussi interactive avec des vidéos qui ont été tournées en amont aux côtés du jeune réalisateur Port de Boucain Anthony Dirakis. RDV samedi 30 juin à 20h30 à la salle Picasso à Martigues. ■

LEVONS LE PIED À PIERRE SEMARD !

La ville a entrepris des travaux sur le boulevard Pierre Semard. Afin de casser la vitesse sur cette ligne droite, la limitation a été baissée à 30 km/h jusqu'au croisement du boulevard Guy Moquet. Des ralentisseurs ont été mis en place et une mise en sécurité a été effectuée pour le passage des piétons avec des potelets blancs et des îlots.
Des deux côtés du boulevard, 100 places de stationnement, gratuites, ont été créées. ■

LA « RÉHAB » AUX COMTES, ÇA CONTINUE !

La première phase de concertation des habitant.e.s étant terminée (cf. Port d'Attache n°149), le bailleur social Logirem a invité tous les locataires des Comtes à une réunion d'informations dans les bureaux de l'association des locataires CNL*.

L'objectif ? Faire un retour sur les questionnaires individuels et les visites « techniques » de professionnels qui ont eu lieu dans chaque logement, du T2 au T6, du bâtiment A à Z.
Sur 500 foyers, 470 familles ont répondu aux visites mandatées par le bailleur. « *C'est une belle participation qui nous permet de prendre en compte la spécificité de chaque logement et d'avancer dans la mise en place des travaux d'urgence qui démarreront, si tout va bien, avant l'été* », expliquait Jeanine Fialon, responsable du Pôle Renouvellement Urbain chez Logirem.
Ces travaux dits « prioritaires » concerneront le remplacement des menuiseries extérieures et des occultations, la création de VMC, le remplacement des réseaux d'eaux usées et d'eaux vannes.
En attendant, un logement « témoin » et des prototypes vont être crées dans la cité pour que les habitants voient les futurs aménagements.
**N.B : En plus de la Logirem, l'association des locataires des Comtes est un interlocuteur privilégié durant les travaux de réhabilitation de la cité. N'hésitez pas à aller les voir au bâtiment A4.* ■

UN SET REMPORTÉ !

Depuis décembre 2017, le Tennis Club de Port de Bouc dispense ses cours dans le nouveau tennis couvert, financé par la région, le département et la ville. « *Nous sommes très satisfaits de l'ouvrage réalisé. Il est de qualité et très fonctionnel* », a confié le responsable du service municipal des sports. ■

TRAVAUX SNCF

Le long de l'avenue Marcel Cachin, la SNCF a réalisé des travaux pour stabiliser le sol des buttes qui se trouvent du côté des rails SNCF. L'objectif premier étant de sécuriser les voies de train. ■

Nora Boujattouy a 25 ans. Elle est Port de Boucaine, titulaire d'un BTS Gestion et a le permis B. Signe particulier ? Elle est paraplégique à cause d'une malformation grave de la colonne vertébrale. Nora vient de lancer une cagnotte participative qui lui permettrait d'atteindre son objectif de vie : avoir son indépendance et vivre sa vie comme une personne valide.

IL N'Y A PAS DE PETITS DONS MAIS QUE DES GRANDS CŒURS

Cette jeune Port de Boucaine ne s'est jamais résignée et se bat depuis toute petite pour avancer dans sa vie. Elle était scolarisée en maternelle et en école élémentaire à Port de Bouc puis a fréquenté le collège Honoré Daumier de Martigues. Elle a souhaité poursuivre ses études dans le secrétariat et a passé un BEP et un Bac Pro au lycée Mongrand, diplômes qu'elle a obtenu.

Mais… après ce parcours sans faille, les choses compliquées ont commencé. Souhaitant passer une licence en Ressources Humaines en contrat professionnel, elle s'est inscrite à l'Université d'Aix en Provence. Elle est parvenue à trouver un logement adapté. Ouf ! Mais, malheureusement, elle ne pouvait plus bénéficier du taxi spécialisé réservé aux étudiant.e.s et financé par le Conseil Général car, étant en contrat de professionnalisation, elle était considérée comme salariée. Ne pouvant donc plus se déplacer, elle a dû arrêter cette année d'étude. Plan B, passer une licence L2 Administration économique et sociale (qui lui permet de garder son droit au transport spécialisé) et en profiter pour passer son permis car une auto-école spécialisée est installée dans cette ville.

Nora, qui a souhaité poursuivre ses études, a contacté une école de Martigues qui proposait également une licence en contrat de professionnalisation. Mais il lui fallait trouver une entreprise. « *Trouver une entreprise ? Facile ! Trouver une entreprise accessible en transports en commun ? Impossible !* » déplore Nora. « *J'ai donc dû abandonner une nouvelle fois mon désir de formation. J'ai pensé à faire une formation de Community Management qui me permettrait de travailler de chez moi. Mais je ne peux toujours pas accéder à cette formation à cause de problème de transports en commun inadaptés pour les personnes à mobilité réduite* ».
Seule solution pour Nora, avoir son propre moyen de transport. Permis B en poche depuis 2014, reste donc le véhicule à obtenir. Et c'est là que Nora a besoin de la générosité de tou.te.s.
« *Un véhicule adapté à mon handicap coûte environ 60 000 €. Touchant seulement l'allocation adulte handicapé (AAH), je ne peux contracter de prêt bancaire. Je suis coincée. J'ai fait tout ce qu'il fallait pour me rendre indépendante et vivre une vie normale, mais ce problème de transport m'empêche d'avancer. J'ai donc décidé de lancer une cagnotte participative. Sachez que chaque geste compte car il n'y a pas de « petits » dons mais que des « grands cœurs* ».

La cagnotte de Nora a dépassé les 1700 € mais elle est encore très loin d'atteindre son objectif. Le temps lui est compté : elle doit réunir cette somme avant octobre 2018.
Pour participer : https://www.leetchi.com/c/une-voiture-amenage-pour-nora-paraplegique ■

UNE GOUTTE D'EAU COMME UNE BOUTEILLE À LA MER

Aux frontières de l'Europe, des hommes et des femmes s'exilent contraints et forcés… Durant deux jours, la solidarité embrassait le quai du Port Renaissance. Ce voyage fraternel ne fait que commencer.

Si la dernière goutte d'eau fait déborder le vase, les premières le remplissent de solidarité. Dans ces heures sombres où des frères de chair et de sang doivent traverser terre et mer à la recherche d'un ailleurs apaisé, la solidarité s'avère le seul chemin possible. Dans ces temps obscurs où guerres et misères condamnent des citoyen.ne.s à fuir les peurs quotidiennes… revient comme un message d'espoir cette phrase du philosophe Edgar Morin : ***« Enseigner la compréhension entre les humains est la condition et le garant de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Si nous savons comprendre avant de condamner, nous serons sur la voie de l'humanisation des relations humaines ».*** **Serait-ce à dire que cette humanisation fait défaut aujourd'hui ?** « *Quand certain.e.s cultivent des barrières infranchissables aux portes de l'Europe, la question peut se poser* », indiquait Emmanuel Vigne directeur du cinéma Le Méliès et partenaire de cette initiative.

Mais à Port de Bouc, nous préférons mettre l'accent sur les solidarités réconfortantes. Tout comme notre ville répondait présente l'an dernier à l'accueil des populations Syriennes et Erythréennes, les 4 et 5 mai dernier, elle servait de quai d'embarquement au projet ***« C'est la goutte d'eau »***. Soit, une initiative qui fait le tour de la Méditerranée en bateau pour créer dans chaque escale des pauses solidaires, politiques et culturelles basées sur des témoignages de chair et d'os. Vectrice de débats et de fraternité, une pièce de théâtre insufflée par des expériences vécues, celles des comédiens engagés à bord de l'Aquarius, de l'ONG SOS Méditerranée désormais seul navire à sillonner l'immensité de la mer pour secourir les migrant.e.s qui tentent la traversée.

Levée d'ancre solidaire et festive

Mandine Guillaume, Emilien Urbach, Pierre Alain Mannoni et Kostadis Mizaras y content à fleur de peau et de poésie l'humanité humaine et inhumaine. ***« Dans chaque parcelle de mots et de maux résonnent les diverses manifestations de la solidarité : faire comme l'on peut pour réconforter, accueillir, aider, soigner, résister, être digne d'humanité. Se donner la main plutôt que la retirer. Déposer des gouttes d'eau plutôt que ne rien faire, c'est aussi le rôle de la culture »,*** indiquait Patrice Chapelle, adjoint à la culture.

Autre temps fort de ce weekend solidaire, les bouteilles pleines de lettres d'espoir jetées à la mer par des participants à un atelier d'écriture, dont l'acteur Gérard Meylan et le député Pierre Dharréville. Et puis tous ces moments de fête sur le quai teinté de musiques, de projections, d'instants magiques avec Sam Karpienia De la Crau et Manu Théron… ***« Quand tout est fait pour nous diviser, quand des paroles politiques font froid dans le dos, nos rassemblements fraternels bâtissent de l'espoir pour l'Humanité toute entière »***, soulignait Madame le maire.

Notre ville construite à l'image d'un port d'attache mesure cette dynamique. Rendez-vous désormais dans chaque escale méditerranéenne. ■

PRENDRE SOIN DE LA VILLE, C'EST LA PARTAGER RESPECTUEUSEMENT

IL FAUT TOUTE UNE VILLE POUR PROTÉGER SON PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL

Qui dit patrimoine environnemental, part de la mer, passe en ville et remonte jusqu'aux collines. Qui dit développement durable, nécessite d'œuvrer ensemble pour des actions de protection, de préservation qui répondent aux besoins de notre époque et des générations futures.

Mais tout commence par le béaba : respecter et faire respecter son espace de vie quotidien. Lors des deux dernières opérations « coup de propre » réalisées sur le littoral, depuis Fromage jusqu'à la Jetée, le constat s'est avéré amer. À croire que certaines personnes n'aiment pas promener dans un espace agréable. **Ces indélicat.e.s ne sont que minorité mais polluent, par leurs actes, la vie d'une majorité et depuis le bord de mer, la planète entière.** En deux matinées, 212 personnes ont ratissé le littoral : **165 agents de la commune, techniques et administratifs, élu.e.s, 9 citoyen.ne.s et 28 écoliers et écolières de l'école Victor Hugo. Bilan : plus de 13 tonnes de ferrailles, plastiques, verres, gravats… ont été récoltés en bord de mer.** On peut toujours croire que l'exposition plein vent de la commune en soit le facteur… mais quand on retrouve des matelas, des bureaux, des plaques de ciment ou encore des canettes de soda dans chaque recoin… le vent a bon dos. Une situation d'autant plus inquiétante que quelques jours plus tard… il aurait fallu déjà tout recommencer ou presque… « *Je croyais que peut-être j'allais trouver un trésor* » me chuchote une petite écolière… « *Mais je n'ai ramassé que des dizaines de sacs plastiques. Si le plastique finit à la mer, il va étouffer les dauphins et moi je veux aller nager avec les dauphins* ». Oui, ces indélicatesses parviennent même à détruire les rêves d'enfants ! Ce sont donc des délits révoltants et passibles d'amendes.

> *« Je croyais que peut-être j'allais trouver un trésor me chuchote une petite écolière… Mais je n'ai ramassé que des dizaines de sacs plastiques. Si le plastique finit à la mer, il va étouffer les dauphins et moi je veux aller nager avec les dauphins. »*

Passibles d'amendes également, les actes tels que les barbecues sauvages. « *Ça fait mal au cœur de devoir interdire les barbecues sur les plages, car l'été, chacun rêve d'une grillade au bord de la mer, mais le réveil est difficile avec tous les déchets qui traînent au sol, les bouteilles de verre cassées et autres… et en plus, c'est source de danger* », souligne Marc Depagne, adjoint à l'environnement.

Donner l'exemple

Mais l'espoir existe, regardons de près les expériences **des petites brigades de la propreté menées par des jeunes du lycée Mongrand** autour de leur établissement, par **des collégien.ne.s de Mistral premier prix du concours des collèges fleuris** et qui, cette année, sont partenaires du Centre d'Arts Fernand Léger pour embellir le jardin. **Ou encore, à la résidence Tassy : Régis Testard ne cesse d'expliquer qu'à force de discussion, de sensibilisation, le quartier retrouve un nouveau souffle civique. Idem au quartier des Comtes, la dynamique de la jeune brigade de propreté de Tichadou fait prendre conscience aux habitant.e.s que tout déchet doit finir à la poubelle ou à la déchèterie, mais certainement pas sur la chaussée…** Et ça prend ! Puisque le quartier est lui aussi plus soigné.

> *« Je croise des objets insolites abandonnés un peu partout, mais je croise aussi des personnes qui les ramassent et qui dans la discrétion absolue agissent pour l'environnement, cette force individuelle doit nous permettre de sensibiliser collectivement. »*

Il y a aussi les actes individuels. Dans la ville, des promeneurs qui passent de longues heures dans la nature en reviennent les sacs pleins de déchets… Idem sur les plages, il suffit d'y aller tôt pour croiser tout l'été quelques personnes qui donnent un coup de main aux agents en ramassant bouts de verres et mégots…

Patrice Chapelle, adjoint à la culture nettoie régulièrement la colline : « *Je croise des objets insolites abandonnés un peu partout, mais je croise aussi des personnes qui les ramassent et qui, dans la discrétion absolue, agissent pour l'environnement, cette force individuelle doit nous permettre de sensibiliser collectivement* ».

La charte de la propreté en phase de finalisation

Lors des Rencontres pour la Ville cette question environnementale à la mer, à la colline et en ville a longuement été abordée. Le Conseil de Territoire du Pays de Martigues et la ville de Port de Bouc entreprennent des travaux de réhabilitation, de mise en valeur et de mise en sécurité d'une partie littorale. Les services techniques se réorganisent pour améliorer leurs missions. La pose de caméras va permettre une surveillance accrue des gestes d'incivisme. **Les opérations « coup de propre » sont organisées, mais il faut se rendre à l'évidence, il faut que les bailleurs et les institutions concernées s'emparent davantage de ce problème afin de pouvoir réduire les déchet sur leur territoire. Il faut que les institutions viennent autour de la table (GPMM, Métropole, bailleurs…) mais tous les citoyen.e.s doivent aussi prendre leur part dans la reconquête du respect environnemental, à l'image du groupe qui a rédigé la charte des gestes de civisme.** Celle-ci est en phase de finalisation et sera présentée au prochain Conseil municipal afin de pouvoir la faire appliquer. Au-delà du volet sensibilisation, éducation, dissuasion, au-delà des règles de vie communes à respecter, le volet répression permettra de pouvoir dresser des procès-verbaux. ■

LE NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS INAUGURÉ

Le centre de secours inauguré

Pour tous les usagers de Castillon et les pompiers, l'inauguration du nouveau centre d'incendie et de secours, « la caserne » est un soulagement.

Les 2100 m² de locaux bordent la forêt de Castillon tout en s'inscrivant à proximité des grands axes, du centre urbain, des sites industriels, des équipements sportifs, des nouveaux quartiers et du futur collège. « *Ce projet, nous le revendiquons depuis longtemps et nous l'attendons précisément depuis l'année 2000* », souligne Madame le maire en remerciant la présidente du Conseil départemental de s'être engagée pour la continuité républicaine de ce projet. Elle rendait hommage aux 28 sapeurs professionnels et 48 volontaires dirigés aujourd'hui par le capitaine Stéphane Mozziconacci, et hier par Jo Deledda, tous défenseurs de ce projet. « *Malgré les conditions vétustes dans lesquelles vous avez vécu, vous avez toujours réalisé votre mission dans le respect du service public.* ***Cette nouvelle caserne prolonge votre engagement et je vous remercie de travailler avec nous à l'écriture d'une charte d'utilisation de la forêt pour que l'ensemble des usagers la partage en parfaite intelligence et harmonie en luttant ensemble contre les incendies.*** *Depuis longtemps ,l'ONF et les chasseurs sont engagés à nos côtés. Avec le développement des risques, nous sommes fortement accompagnés par la Police Nationale, la Police Municipale et la sécurité civile. Et demain, pourquoi pas augmenter nos renforts de sapeurs forestiers ? Nous avons à cœur de combattre ensemble ce fléau. L'existence de cette nouvelle caserne, la compétence et le dévouement des soldats du feu sans limite et la considération de la population nous aidera à servir toujours plus et toujours mieux cet objectif partagé* », déclarait Madame le maire.

Madame la Présidente du Conseil départemental, Martine Vassal, soulignait : « *Notre territoire souffre de problématiques contraignantes. Cette caserne se devait d'être à la hauteur des enjeux, au service de votre mission de préservation du patrimoine et de la population* ». Elle annonçait également le recrutement de 200 pompiers d'ici 2020 dans les Bouches du Rhône.

Accroître la vigilance

Une forêt domaniale est une forêt dont la gestion est assurée par l'Office National des Forêts (ONF). **Lors de la table ronde sur la forêt de Castillon, Monsieur Burg, technicien forestier territorial mettait l'accent sur la prolifération des quads et le manquement au respect du site mais aussi, des agents et des promeneurs.** « *Cette année, nous avons dressé 56 procés verbaux. Mais nous ne sommes pas assez nombreux pour surveiller l'ensemble du domaine et remplir correctement notre mission.* ». Les agents de l'ONF ont voulu relayer leurs inquiétudes aux usagers lors de la journée de fermeture symbolique du domaine. Travailler sur la gestion durable, préserver la bio diversité, accueillir le public, éduquer les enfants à l'environnement… Il faudrait être plusieurs pour remplir toutes ces missions…

Les bons usages de la forêt

Si l'écriture du code des usages spécifiques à notre forêt se met en route, plusieurs participant.e.s de la table-ronde forment des idées à étudier : **montrer aux enfants les dégâts du feu pour les sensibiliser, planter des oliviers, des vignes, mettre des moutons au débroussaillage, dresser un drapeau noir à l'entrée dès que la forêt est interdite, éditer un guide papier et numérique du schéma de Castillon avec les chemins accessibles les chemins interdits, coordonner une réunion sur le code d'utilisation de la forêt avec les usagers indélicats.** Autant d'idées à étudier ensemble avec le groupe qui s'est constitué spontanément lors des Rencontres pour la Ville. ■

L'ÉTANG DU POURRA ÉTANCHE SA SOIF PETIT À PETIT

Vous l'aviez sûrement remarqué : l'étang artificiel du Pourra était complètement asséché. Jusqu'alors, l'étang appartenait aux Salins du Midi. Il a été racheté par le conservatoire du Littoral. **Mais pour l'heure, le Conseil de Territoire du Pays de Martigues a décidé de le remettre en eau. Ce qui n'est pas si facile…**

Le fonctionnement de l'étang repose sur deux modes d'approvisionnement en eau. Le premier est hydrologique : l'eau est apportée naturellement par les bassins versants et les pluies. Le deuxième est hydraulique : l'eau arrive artificiellement par des conduites puisant l'eau dans le canal de Rassuen, d'où la difficulté.

La personne ayant la connaissance parfaite du circuit étant décédée, les conduites d'eau étant vieillissantes et défectueuses… la remise en eau a dûe être reportée une première fois.

Après des travaux de réfection des 710 mètres de canalisations, le remplissage de l'étang a commencé en janvier 2018 mais l'étang se remplit très lentement.

De multiples raisons à cela : un faible débit (4L/seconde), l'étendue importante de l'étang, le substrat particulièrement asséché et un pouvoir d'évaporation très élevé.

Le changement climatique n'arrangeant rien… On languit de revoir le Pourra briller de sa plus belle eau. ■

LES RENCONTRES POUR LA VILLE ONT COMMENCÉ MI-AVRIL ET SE POURSUIVENT

D'ores et déjà avant d'en écrire les orientations prises avec les habitant.e.s, il convient d'apprécier à sa juste valeur la tenue des échanges riches et fructueux. Conjuguant plusieurs aspects de la vie communale, l'édition 2018 des Rencontres, ont mis en évidence notre Projet de Ville. Ce projet est un tout composé de maillons indissociables les uns des autres : développement durable, campus de la formation, développement économique, projet environnemental, déplacements urbains. Tout s'articule pour ne faire qu'une entité au service de Port de Bouc et de sa population. C'est donc la formation d'un véritable réseau de partenaires au service de la Ville qui est en train de se construire. Ce numéro de Port d'Attache évoque l'ébauche des premiers actes pris, par exemple pour la forêt de Castillon, ceux-ci s'affinent actuellement autour de rendez-vous pris avec nos partenaires. Même chose pour l'ensemble des sujets abordés qui se prolongent en ce mois de juin.

Dans le prochain numéro de Port d'Attache, nous consacrerons un fascicule spécial résumant les débats et relatant les décisions prises ensemble. ■

LA PERDRIX

UNE SOCIÉTÉ DE CHASSE ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE

Que deviendrait la forêt de Castillon sans une équipe de bénévoles qui passe son temps en forêt et dépense une énergie folle à l'entretenir ?

Autrement dit, que deviendrait la forêt de Castillon sans la centaine de chasseurs qui la préserve ? Certain.e.s pensent que c'est pour mieux favoriser le gibier, mais savent-ils seulement que le nombre de prises est strictement règlementé ?
Savent-ils que la chasse est ouverte seulement 58 jours par an (même moins car le changement climatique, les périodes de sècheresse tardives ou l'intensité du vent réduit souvent cette période). **Le reste de l'année, les sociétaires de La Perdrix cultivent 7 ha de graines céréalières agréées :** du blé et du sorgho fourrager qui résistent à tous les temps y compris la sècheresse.
Savent-ils qu'ils aménagent des parcelles tampons pour lutter contre les incendies ? Qu'ils installent des abreuvoirs pour tous les animaux ?
Savent-ils que régulièrement des sacs entiers remplis de déchets abandonnés par les « indélicat.e.s » sont ramassés par les chasseurs ?
Petite anecdote au passage : surprenant des « indélicats » en train de déverser des gravats au bord du chemin, ils ne se sont pas énervés, ont parlé longuement de la nécessité de préserver la forêt de Castillon et ont tout simplement accompagné les indélicats jusqu'à la déchèterie de Croix Sainte. Vous avez bien compris, ils ne leur ont pas indiqué le chemin. Ils les ont accompagnés. Qui dit mieux en terme d'éducation à l'environnement ?

« Régulièrement nous recevons des enfants, nous leur expliquons la faune, la flore, tout simplement le respect de l'humanité… Et quand on me dit que les chasseurs sont des viandards, je les invite à passer quelques heures avec nous… Personnellement, je sors davantage le chien que le fusil… ».

Tout le monde connaît Hervé Bonafos, président de la société de chasse La Perdrix. Sa passion de la forêt n'a pas de limite. « *Je suis fier d'avoir remis en avril dernier les diplômes cynégétiques aux sociétaires. Ils attestent de notre implication collective et de nos actions de développement durable* ». Si chacun connait le Hervé qui a toujours le sourire et une éloquence bien de chez nous, c'est avec les larmes au bord des yeux qu'il rend hommage à ses compagnons des collines. ***« Souvent, même avec la pluie, même avec le vent, on va dans la colline, il y a toujours des abreuvoirs à remplir, du débroussaillage à faire. Vu leur manque de personnel, l'ONF n'a pas les moyens de tout faire. Alors, on débroussaille. Sans cela, la forêt s'étoufferait, la garrigue prendrait le dessus surtout et le risque de feu augmenterait. Notre domaine c'est 17 ha à entretenir… C'est dire si le tracteur est utile… Nous avons décidé d'être des chasseurs responsables et écologiques, c'est le prix à payer… ».*** La prise en compte de la dynamique écologique va plus loin encore: « *On réfléchit à pouvoir faire entrer les moutons dans la forêt. Le meilleur débroussaillement possible, c'est celui qui sert l'agriculture* ».

Recyclage des cartouches

On a tous connu l'époque où les douilles de cartouches usagées coloriaient le sol. Cette époque est révolue, ***« La Perdrix s'est engagée dans le ramassage des cartouches. »*** Jo, le garde-chasse assermenté veille au grain : « *je contrôle* » et de rajouter : ***« Nous sommes à la recherche d'une entreprise qui recycle les cartouches. Nous voudrions verser l'argent récupéré à une association caritative ».***

La sécurité d'abord

Il y a de la place pour tout le monde dans la forêt, pourvu que chacun accepte de la partager. En ce qui concerne les règles de sécurité, soulignent Hervé et Jo, « *C'est notre devoir de les respecter et de les faire appliquer : là encore je veille au grain* » réitère Jo. « *Le risque zéro n'existe pas mais parfois les quads font plus peur que les fusils…* ***La difficulté avec les quads c'est que c'est une pratique individuelle, comment parvenir à les rencontrer collectivement pour en discuter ? C'est une des tâches que nous avons fixées à la table ronde sur Castillon ».***

Lutte contre les nuisibles

De mémoire de Port de Boucain.e.s, les sangliers n'ont jamais vécu dans la forêt de Castillon. Aujourd'hui, sans pouvoir l'expliquer, ils prolifèrent. **La Perdrix organise alors des battues pour réguler l'espèce.** « *On ne le fait pas de gaité de cœur. Je pense aussi que ça rassure les promeneurs d'éviter de rencontrer des sangliers* ».

La société de chasse La Perdrix revendique une chasse durable et moderne qui participe activement à la défense des habitats et à l'amélioration de la biodiversité. Soit, une chasse qui veille à maintenir l'harmonie entre l'homme et son milieu et à le parfaire jour après jour. Une telle utilisation préserve ainsi le potentiel de la biodiversité pour satisfaire les besoins et les aspirations des générations présentes et futures (…). Quand la chasse est ainsi organisée, elle peut générer des bienfaits pour la société. ■

BRÈVE

Réserve de chasse = chasse interdite
Contrairement aux idées reçues, une réserve de chasse, est une zone où dans l'intérêt de la conservation générale du gibier et de la faune sauvage la chasse est strictement interdite. Ceci en accord avec les autorités cynégétiques. Les promeneurs peuvent s'y rendre, sauf en période de nidification. ■

J'AIME LA FORÊT, JE LA PROTÈGE

Respecter les besoins de chacun et adopter la devise du « bien vivre ensemble » est indispensable à la qualité des moments passés en forêt ! Demeurons attentifs aux autres et soyons tolérants sur la diversité des pratiques de chacun.

• Remportons nos déchets
• Bannissons tout dépôt sauvage
• N'allumons ni feu, ni barbecue
• Ne jetons pas de cigarettes
• Laissons les routes forestières accessibles pour les secours. N'arrachons pas les fleurs et ne piétinons pas les champignons. Ne cueillons pas plus d'un panier de champignons
• Respectons la signalisation des chantiers : elle permet d'informer le public et marque l'interdiction d'entrer dans ces zones
• Véhicules à moteur, accès règlementé :
- Voitures, quads, motos, 4x4... En forêt, la circulation des véhicules à moteur provoque des nuisances : bruit, pollution, érosion des sols, dérangement de la faune. Elle génère des problèmes de cohabitation avec les autres utilisateurs de la forêt.
- Seuls les engins de secours et les véhicules liés à la gestion de la forêt peuvent circuler hors des routes ouvertes au public.
- Ne pénétrons pas dans les milieux naturels et sur les chemins non carrossables.
• VTT et cavaliers, hors des parcelles :
- Ne circulons pas à l'intérieur des parcelles forestières, c'est interdit.
- N'empruntons pas les faux chemins créés par le simple passage des vélos ou des chevaux.
• Partager l'espace, le bien-vivre ensemble ■

BRÈVE

Une randonnée entre mer et étangs

Depuis 2016, Provence Tourisme a pour projet la création d'un sentier de randonnée pédestre qui sillonnerait le Pays de Martigues sur les trois communes : Saint Mitre les Remparts, Martigues et Port de Bouc. L'objectif est de proposer une boucle territoriale et plusieurs boucles thématiques qui permettraient la mise en valeur de notre territoire. Ouvert sur la mer Méditerranée, bordé par les collines et les rives de l'étang de Berre, aux portes de la Camargue, le territoire du Pays de Martigues est un écrin de vie à part entière. Le Département, l'ONF et la Fédération Française de Randonnée sont associés au projet. Un balisage et une signalisation sont actuellement en cours. ■

AIDONS NOTRE NATURE

Débroussaillons écologiquement !

Pour la seconde année, la ville a choisi de faire appel à l'éco-pâturage en accueillant 29 brebis de race alpine, dont 5 agneaux, sur le vallon Clément Mille. Le débroussaillage se fait au rythme des animaux, de mars à juillet, mais dans le respect total de l'environnement et du voisinage. Les résultats se verront dès la 3ème année car l'herbe repousse moins vite et ceci, pour le même coût qu'un débroussaillage mécanique. En parallèle, la ville se réjouit de la naissance d'une petite agnelle sur le vallon qui a été baptisée « Cagole ».

Les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

Chaque commune française a pour obligation légale de débroussailler dans les zones exposées au risque d'incendie, aux abords des bois et forêts. C'est pour cette raison qu'une grande campagne de débroussaillement a lieu actuellement sur la ville avec l'abattage d'arbres mais aussi la réduction des matières végétales au sol (herbe, branches, feuilles). **L'ONF a indiqué à la ville les arbres contraints à l'abattage.** Le 3 mai dernier, les habitant.e.s résidant à proximité de la pinède Unia ont rencontré Marc Depagne adjoint à l'environnement et les services techniques municipaux pour discuter ensemble de ces obligations légales.

Rappelons que tout comme la ville, chaque propriétaire a l'obligation de débroussailler sa propriété, qu'il soit en zone urbaine ou rurale (cf. arrêté préfectoral du 12 novembre 2014 pour les OLD dans le département des Bouches-du-Rhône).

RAPPEL

- **Débroussaillement** obligatoire dans un rayon de 50m autour de la propriété (pouvant aller jusqu'à 100m sur décision justifiée du maire de la ville)
- **Élagage** des arbres sur 2m de hauteur
- **Débroussaillement** obligatoire dans un rayon de 10m, de part et d'autre d'un chemin privé donnant accès à la propriété
- **Élimination** obligatoire de tous les déchets liés au débroussaillement ■

Sensibiliser les enfants à l'environnement

Depuis plusieurs années, le service municipal de l'environnement lutte contre la chenille processionnaire du pin grâce à des éco-pièges, des pièges à phéro mone et des échenillages manuels. En 2017, 2035 nids ont été ramassés par les agents municipaux. Cette année, le service environnement a proposé aux quatre centres sociaux de la ville une alternative ludique aux pièges. ***« La mésange est un des prédateurs de la chenille dont elle raffole pour se nourrir. Nous allons donc construire ensemble des nichoirs à mésanges afin que celles-ci colonisent au maximum notre environnement »***, explique Ali Bekrar, agent en charge de la lutte processionnaire. Chaque centre social a été sensibilisé au cycle de la chenille, qui va de janvier à décembre. Puis, avec pédagogie, Ali a expliqué aux enfants comment construire un nichoir à mésanges. « *Vous en aurez 5 dans chaque centre et il faudra les accrocher à des endroits adaptés. Je reviendrai dans quelques temps voir l'évolution* ».

Il faut savoir qu'une femelle papillon peut pondre jusqu'à 200 œufs ! Ce qui peut représenter une prolifération importante si l'on ne régule pas le phénomène. La mésange, quant à elle, peut se nourrir de 250 insectes par jour. **Les chenilles ont des poils urticants qui peuvent provoquer des réactions allergiques et de graves lésions aux bronches et aux yeux. Si vous en voyez (elles sont reconnaissables par leur progression en file indienne) ne les touchez surtout pas !**

Maintien du label « 3 fleurs »

Pour la dixième année, la ville de Port de Bouc reçoit ce label de qualité de vie, Villes et Villages fleuris. C'est la démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement et la cohérence des aménagements paysagers qui ont été récompensés. Des efforts déployés au quotidien par les agents municipaux de l'environnement qui ont à cœur de faire de Port de Bouc, une belle fleur. ■

DÉLIBÉRATIONS
DU JEUDI 19 AVRIL

Lors du Conseil municipal du 19 avril 2018, 4 points sur 5 ont été votés à l'unanimité par les élu.e.s. Seul le rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville pour l'année 2017 a reçu l'abstention de toute l'opposition (« Osez pour réussir » ; Stéphane Didero et ses élus ; Gérald Pinet ; Claude Bernex).

Compteurs Linky, le Conseil municipal dit non !
Parmi les ordres du jour, une motion a été votée à l'unanimité contre le déploiement des compteurs Linky par Enedis.
En l'état actuel, la Conseil municipal refuse d'installer ces compteurs sur la ville, d'autant plus que c'est seulement sur le site Internet d'Enedis que la ville a appris la mise en place de ces compteurs à partir de novembre 2019.
Face aux inquiétudes suscitées et aux interrogations qui se posent légitimement, la ville demande un moratoire qui apporte des réponses claires et précises des autorités et la tenue d'un débat public.
Au nom du principe de précaution, le Conseil municipal s'adressera également à la Métropole pour l'informer du refus de la commune à l'installation des compteurs Linky par la contrainte ou l'absence d'informations au public.

Retrouvez l'intégralité de la motion sur le site internet de la ville www.portdebouc.fr. ■

« DÉCENTRALISATION EN DANGER, UNIS POUR L'AVENIR DE TOUS LES TERRITOIRES »

A la fin du conseil, le maire et son équipe ont souhaité soumettre au vote un courrier rédigé par les associations des régions, des départements et des maires de France à destination du Président de la République et du Premier ministre.
Issus de tous bords politiques confondus, les signataires de ce courrier demandent au gouvernement « *d'engager une véritable négociation avec les associations pluralistes d'élu.e.s locaux au niveau national, comme dans les territoires, afin de retrouver un dialogue confiant et respectueux* ».
En effet, la capacité des collectivités à investir demain pour les concitoyen.ne.s risque d'être gravement entravée par la quasi suppression de la taxe d'habitation et par la mise sous tutelle financière des grandes collectivités, par le désengagement de l'État des Contrats de Plan Etat-Regions ou encore par la non-compensation par l'État de près de 9 milliards de dépenses sociales des départements et plus d'un milliard pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) qui limite leur capacité d'intervention.
Cette « motion » destinée au Président de la République a été votée à l'unanimité par le Conseil municipal de Port de Bouc. ■

DE L'ARGENT IL Y EN A !

Selon l'étude de crédit suisse « Le nombre de milliardaires a connu en 2017 sa plus forte hausse de l'Histoire, avec un nouveau milliardaire tous les 2 jours. On dénombre 2043 milliardaires en dollars dans le monde. En France, leur richesse a été multipliée par 3 en 10 ans et 32 milliardaires français possèdent autant que les 40 % les plus pauvres de la population.
Ce boom des milliardaires n'est pas le signe d'une économie florissante, mais le symptôme d'un système économique défaillant qui enferme les plus vulnérables dans la pauvreté et porte atteinte à la prospérité économique de toutes et tous, comme le reconnaissent de plus en plus d'institutions comme le FMI ou l'OCDE ».
Il n'y a plus lieu de se poser la question : « Où trouver l'argent pour répondre aux aspirations populaires pour une vie stable, plus facile et digne ? ».
Cette vie pour laquelle chaque jour nous invite à être actrices et acteurs des mouvements sociaux actuels.
Un budget communal alternatif a été élaboré lors des Rencontres pour la Ville. Les participant.e.s ont témoigné de leurs difficultés à vivre correctement avec des salaires, des allocations ou des retraites rabougries alors que tout augmente comme la CSG. Ils ont fait part de leur besoin de services publics de proximité suffisamment étoffés pour pouvoir jouer pleinement leur partition solidaire en particulier le service public communal. Notre budget communal s'élevant à 27 millions, alors que la majorité des villes de 18 000 habitant.e.s, dispose d'un budget d'au moins 30 à 33 millions, ensemble, nous réclamons la vraie justice sociale qui serait de compenser légitimement cet écart. Il y a aussi besoin que le gouvernement entende la grogne de l'ensemble des élu.e.s de droite comme de gauche des villes et banlieues éligibles à la Politique de la Ville, dont nous sommes. Dans une coopération inédite, ils et elles ont participé à l'élaboration de 42 propositions contenues dans le rapport Borloo remis au 1er ministre dont nous attendons le retour entre mai et juin.
Pour Port de Bouc et ses habitant.e.s, les élu.e.s sous l'impulsion de Madame le maire ne lâchent rien !
D'ailleurs, nous sommes de toutes les batailles et le 22 mai dernier nous étions présent.e.s à la manifestation pour la défense de tous les services publics avec notre banderole « J'aime Port de Bouc, alors je la défends » et j'agis !

Evelyne Santoru-Joly,
Présidente du groupe communiste et partenaires

NOTRE PORT DE BOUC

Ces derniers temps , de nombreuses «figures» port de boucaines ont quitté ce monde. Au-delà de la douleur et du chagrin qui affectent leurs familles, c'est toute notre ville qui est orpheline.
En effet, à chaque décès d'un port de boucain, c'est une partie de l'âme de notre ville qui disparait. Nous, port de boucains de coeur, sommes attachés viscéralement à notre ville et à notre identité.
Ne pas oublier d'où l'on vient mais savoir où l'on doit aller... pour conserver notre Histoire .

Stéphane DIDERO et ses élus
C CASANO-TETIENNE et S REBBADJ

TOUT LE MONDE EN PARLE : DES TRAVAUX SANS LOGIQUE....

Sécurisation du Bd Pierre SEMARD et réalisation de 100 places de parking ! Où est la sécurité quand on retire une piste cyclable ? Il aurait été plus urgent et apprécié de refaire, certains trottoirs ou combler les nids de poule, avec cet argent public, pour le bien-être de nos piétons et de nos automobilistes !
La majorité a fait un choix qui n'aurait pas été le nôtre !

Virginie PEPE et Christiane Michel :
06.77.30.71.28 /osezpourreussir2020@gmail.com

BELLE VILLE ?

J'avais déjà fait remarquer l'an dernier que certains endroits de notre ville ressemblaient à des dépotoirs ?
Rien n'a changé, dommage pour l'image de Port de Bouc ; que fait notre mairie ?

Gérald Pinet 06 18 33 37 60

La rédaction n'a pas reçu la tribune de Claude Bernex.

NOUVELLE ÉDITION DE TERRAMAR

Dimanche 25 mars, les exposants de la foire ont animé le site des Sardinades. Des plantes pour préparer les plantations de printemps, des objets artisanaux pour décorer les intérieurs, les services techniques municipaux pour avoir des conseils de jardinage, des associations et des animations pour occuper les enfants,... tout était réuni pour passer une bonne journée... même la pluie n'a pas découragé les visiteurs ! ■

UN UFA D'EXCELLENCE !

L'UFA Henri Rol Tanguy de Port de Bouc propose des formations de qualité et sa bonne réputation ne fait que grandir. « *Il vise l'excellence de la formation à la française* », confiait M. Challier, professeur de boulangerie-pâtisserie, lors de la traditionnelle remise de la galette des rois au maire en début d'année. « *Nos élèves participent aussi au concours national du meilleur croissant au beurre d'Isigny, c'est dire leur ambition* ».

En section coiffure aussi, certain.e.s apprenti.e.s ont participé aux Olympiades des métiers qui leur ouvriront peut-être les portes du championnat du monde en Russie ! « *Les jeunes ont moins de 23 ans, soit moins que le concours des Meilleurs Ouvriers de France et ils sont passionnés par leur futur métier* », expliquait M. Maunier, professeur de coiffure.

L'UFA Rol Tanguy propose aussi des formations recherchées comme celle des métiers de la piscine. « *Seulement 7 établissements proposent cette formation en France et les élèves nous viennent des quatre coins de l'Hexagone* », ajoutait M^me^ Archer, coordinatrice des UFA sur le secteur étang de Berre.

Pour répondre à cette demande, la ville envisage dans son Projet de Ville la création d'un campus aux abords des lycées pour développer le logement étudiant. « *À notre demande, la mise en place de filières de BAC général sur la ville est également à l'étude* », a confirmé le maire, Patricia Fernandez-Pédinielli. ■

HYBRID'ART 2018 : NOTRE SALON D'ART CONTEMPORAIN !

Du 19 mai au 1er juin, le centre d'arts plastiques Fernand Léger et l'association Art et Créations présentent le Salon d'art contemporain, Hybrid'Art 2018 à l'espace Gagarine. Crée en 2017 pour mieux répondre aux évolutions du monde de l'art, il s'inscrit cette année dans le Printemps de l'Art Contemporain Marseille Expos. Ouvert à tous, il offre un moment exceptionnel de rencontre avec artistes professionnel.le.s, étudiant.e.s en école d'arts de la région et pratiques artistiques amateurs.

Entrée libre tous les jours de 14h à 18h30, samedis et dimanches inclus. Programme complet sur www.centrefernandleger.com. ■

ARTISTES AUX COLLÈGES

Le théâtre Le Sémaphore, en partenariat avec la compagnie du Détour, a organisé plusieurs représentations théâtrales aux collèges Frédéric Mistral et Paul Éluard au mois d'avril. **L'action « Artistes aux collèges », mise en place par le théâtre depuis plus de 15 ans, a concerné près de 170 collégiens cette année.** Construite autour des « *Femmes savantes* » de Molière, cette pièce intitulée « *Ridicules* » a littéralement embarqué les jeunes qui n'ont cessé de rire et de réagir sur la condition féminine. ■

PORT DE BOUC OSE SES TALENTS

Durant deux jours, une trentaine de Port de Boucain.e.s ont révélé l'étendue de leurs talents bien cachés. Car en effet, si les créateurs et créatrices sont bien connu.e.s dans notre localité, très peu d'entre nous n'imaginaient autant de prédispositions artistiques dissimulées. Les secrets étaient bien gardés ou réservés à un cercle intimiste. **Le comité organisateur de cette initiative de l'Office de tourisme a réussi le tour de force de faire sortir les artisans créateurs de leur discrétion.** Peinture sur toile, sur galets, sur porcelaine, sur tissus, sculpture de tous bois, de tous métaux, confections en papier en tissus, musiques, chants, poèmes...

Port de Bouc a un formidable talent. Ce n'est pas Naestro, parrain de cette première édition, qui nous démentira. Le chanteur a clôturé la manifestation en chansons. Pour le plus grand plaisir d'un public vraiment très nombreux.

Un grand coup de chapeau à tous ! ■

PORT DE BOUC SE SOUVIENT !

La ville s'attache à célébrer chaque année les commémorations historiques pour continuer de transmettre à la population l'importance du devoir de mémoire car « *c'est le devoir de mémoire qui nous parle du passé* », dit l'ethnologue Marc Augé et « *un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre* », avertissait Winston Churchill dans les années 50.

Au printemps, la ville organise plusieurs cérémonies :

- Le 19 mars 1962 est la date du cessez-le-feu de la guerre en Algérie. C'est une « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». À Port de Bouc, la ville commémore le 19 mars avec les anciens de la FNACA au Monument aux Morts de la Lèque.

- Le 29 avril est l'anniversaire de la libération des camps de concentration. Votée à l'unanimité par le Parlement français en 1954, cette journée nationale est célébrée en mémoire à toutes les victimes de la déportation et leurs familles durant la Seconde guerre mondiale. À Port de Bouc, la cérémonie se déroule devant le Mémorial des Déportés et Internés sur l'avenue Maurice Thorez.

- Le 8 mai 1945 est la date de la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe. Lors de la commémoration, Madame le maire soulignait que « *collectivement, rassemblés, il est de notre devoir de combattre sans répit, toutes les discriminations, toutes les organisations, et partis politiques qui prônent une organisation de la société où les droits seraient hiérarchisés en fonction de l'origine, du mode de vie, du mode de penser, du mode de culte. Se diriger sur un chemin de Paix c'est, d'abord et avant tout, agir pour répartir équitablement les richesses du monde entre tous les êtres humains et garantir le droit à chacun de bénéficier d'une vie stable et digne, de permettre à tous de vivre mieux. Cela suppose une République au service du peuple et non pas au service des actionnaires des grandes multinationales et des banques...* ».

Solidarité aux victimes

La ville a souhaité opérer une minute de silence lors de l'hommage national aux victimes des attentats du 23 mars 2018 à Carcassonne et Trèbes. Devant l'hôtel de ville, le maire a rendu hommage à Jean Mazières, Christian Medves, Hervé Sosna et Arnaud Beltrame, victimes du terrorisme. Le maire de Port de Bouc et la première adjointe ont également participé à l'hommage organisé par la gendarmerie d'Istres. ■

« HANDICAP FOR ALL »

Créée en début d'année 2018, l'association « Handicap For All » a pour objectif de sensibiliser le public sur les maladies liées au handicap. Sa présidente, Marion Ferrer, est une jeune Port de Boucaine de 30 ans. « *Je suis née avec une malformation cardiaque. À 16 ans, ma vie a basculé lorsque les docteurs m'ont dit, Marion, tu as un handicap, tu ne seras jamais normale. J'avais envie de casser tous les miroirs* ».

Atteinte de la maladie de Williams et Beuren, Marion souhaite à travers la création de cette association, changer le regard envers le handicap. « *Déjà, il ne faudrait plus employer le mot « normal » car nous, les handicapés, nous souhaiterions être considérés comme tout le monde et pas comme des monstres ! De nos jours, les handicapés sont encore victimes de harcèlement, de discriminations et de moqueries.* ***Mon association a été crée pour apporter du soutien et du positif à ces personnes et à leurs familles qui sont parfois en grande détresse face au handicap ».***

Avec « Handicap For All », Marion participe à des événements sur le Territoire du Pays de Martigues comme au mois de mars au cinéma le Méliès lors de la Journée mondiale de la trisomie 21(cf. photo ci-dessous). « *Nous avions fait venir Michel Roussel, neurologue qui a participé au débat. En avril, nous étions également présents au Méliès pour une soirée sur l'autisme où des patients de l'Hôpital de jour sont venus témoigner* ».

En parallèle, l'association intervient également dans les classes ULIS* et dans d'autres associations comme les Restos du Cœur et prochainement avec Solhand**. « *J'ai aussi comme projet la création de livres pour enfants et pour adultes avec des conseils pour accepter le handicap. Et en fin d'année, je proposerai des calendriers avec les membres de l'association* ».

Déterminée, Marion Ferrer souhaite rallier un maximum de monde à sa cause. ***« N'hésitez pas à adhérer à l'association car Handicap For All existe pour vous soutenir et pour vous dire que nous sommes tous solidaires dans la maladie et le handicap ».***

*ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire.
**Sohland : Solidarité Handicap autour des Maladies Rares.

Handicap For All
06.14.77.98.39
handicapwoman22@hotmail.com
Facebook : HandicapWoman ■

ANTOINE SERRA, RÉTROSPECTIVE D'UN ENGAGEMENT

Du 29 juin au 24 août, événement exceptionnel : En partenariat avec le cinéma Le Méliès et la médiathèque Boris Vian, le Centre d'Arts Plastiques Fernand Léger accueille l'époque « prolétarienne » du peintre des lumières.

Né en 1908, Antoine Serra est ce gosse des rues de Sardaigne d'abord, de Marseille ensuite. Allant d'un petit boulot à l'autre, c'est plus qu'il n'en faut pour découvrir le monde et avoir envie de le changer. Par hasard peintre en bâtiment, il se fascine pour la peinture sur chevalet au point de vaincre tous les obstacles et d'intégrer les Beaux Arts. Il quitte l'enfance pour devenir ce jeune peintre révolté par les guerres, par les conditions de travail des ouvriers et des ouvrières. Il est à leurs côtés, de leurs côtés. Il est résistant, il est militant. Il est aussi l'artiste profondément engagé. En atteste son implication auprès du groupe des « peintres prolétariens » fondé dans les années 1930 à Marseille avec Louis Toncini ou François Diana. « *Brosses et pinceaux sont aussi des armes de combat* » disait Antoine Serra. Entre 1935 et 1950, ses toiles sont celles de l'engagement de l'anti-fascisme et de la solidarité. Portrait d'ouvrier, *Le poing*, *Le centre d'embauche des dockers de Marseille*, *Le déchargement*, *La grève générale du 27 mai 44*, *La grève contre la guerre d'Indochine*, *La Paix au Vietnam*… Ses actes de citoyen et de peintre se confondent dans la vie et sur la toile.

Peintures, dessins, archives personnelles du peintre seront présents au Centre d'Arts Plastiques Fernand Léger dans une scénographie inédite rendant hommage à un artiste empreint de convictions sincères, d'humanité et de poésie.

Vernissage :
Vendredi 29 juin à 18h30, Centre d'Arts Plastiques Fernand Léger.
Conférence de Robert Mencherini : Mardi 3 juillet, 19h30 à la Médiathèque Boris Vian. ■

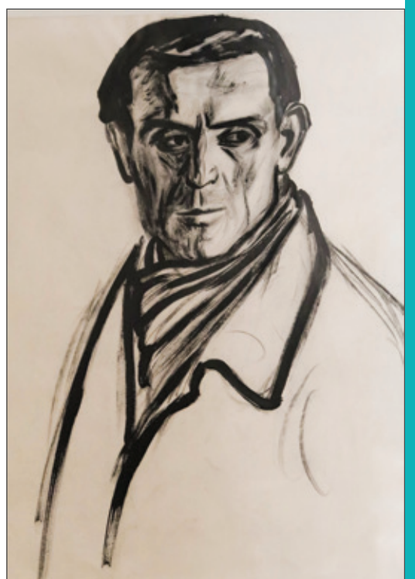

20ÈME TOURNOI DE LA VILLE

L'Athlétic Club de Port de Bouc (ACPB) a organisé son traditionnel Tournoi de la Ville, les 5 et 6 mai au stade Vélodrome. Près de 77 équipes venues de toute la France (Paris, Toulouse, Nîmes…) ont répondu présentes, des catégories U6 à U13. ***« C'était un beau tournoi ! Et de notre côté, 120 petits Port de Boucains ont mouillé le maillot et deux équipes sont arrivées jusqu'en finale »,*** précisait Diego Messana, membre de l'ACPB.

Pour l'occasion, deux sportifs professionnels ont foulé la pelouse du stade Baudillon à la rencontre des jeunes footballeurs. ***« Nous avons reçu Ali Ahamada, né à Martigues et gardien de but de l'équipe nationale des Comores et l'athlète Muriel Hurtis, championne du monde du relais 4 x 100 mètres »***. Une aubaine pour les jeunes qui ont pu échanger avec eux tout en profitant de ce weekend convivial et sportif ! ■

PALMARÈS DU 20ÈME TOURNOI DE LA VILLE :

U6 : Victoire de l'Olympique de Marseille face à Istres (1/0)

U7 : Victoire d'Istres face à l'École des Champions (1/0)

U8 : Victoire de l'Olympique de Marseille face à Malpassé (2/1)

U9 : Victoire de l'École des Champions face à la Rouvière (1/0)

U10 : Victoire (aux tirs au but) d'Istres face à l'ACPB2 (0/0)

U11 : Victoire de Villemomble face à l'ACPB1 (1/0)

U12/13 :
- **« Ligue des Champions » :** Victoire de Vitrolles face aux Quartiers Nords (2/1)
- **« Europa League » :** Victoire de Villemomble2 face à Beaumont (2/1)

L'ÉCOLE DES ARCADES PORTERA UN NOM

C'est officiel ! Le vendredi 8 juin à 17h, l'école des Arcades deviendra « l'école des Arcades - Louis Azémard ». À la demande de la famille Azémard, d'anciens élèves et d'habitants du quartier, l'école des Arcades portera le nom de ce Port de Boucain, ancien directeur de l'école et ancien conseiller municipal.

Pour l'occasion, les enfants et les enseignants des Arcades ont tous joué le jeu et ont travaillé sur l'affiche et l'invitation aux côtés du service communication. Côté histoire, le service municipal du patrimoine a collecté des éléments biographiques de la vie de Louis avec l'aide de sa famille, mais aussi des archives sur l'école. Une belle fête se prépare le 8 juin pour cette école qui, à ce jour, est encore la seule à ne pas porter de nom ! ■

ÉTAT CIVIL

BONJOUR LES BÉBÉS

Lola Munoz Spoladore

André Contreras, Cévio Corsi, Zyed Lebouachera, Maxence Molina, Melys Öner, Clara Gaillard, Louise Irles Roques, Giulia Pettinari.

ILS SE SONT UNIS

Jean-Joseph Santiago et Dolorès Fernandez, Nasr Allah Bab Chikr et Chahrazed Aber-Aouni, Jonathan Nerani et Adeline Fernandez, Houssine Benmerzouq et Amina Guendouz, Lahbib Madih et Laëtitia Casandri, Farid Hassa et Nora Daamouche.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Gabrielle Serres née Sidérakis, Gabrielle Pondjikli née Flandin, René Gomar, Fabrice Vedel, Christian Moustacakis, Despina Galéra née Angrizi, Georgette Blanchet née Léa, Jean-Baptiste Gassen, Mohamed Guemadnia, Noël Canneddu, Claude Miraval, Maria Roque née Caziarghiris, Abelkader Chouater, Patrick Parramon, Jean-Manuel Ruiz, Calogero Di Pasquale, François Rodriguez, François Gerez, Jean-Pierre Catelan, Claudette Benisti née Saouat, Joseph Smolen, Monique Tanneux née Pierorazio, Jean Onde, Marie Moratta née Grapsas, Roger Vrohides, Saliha Bouguerra née Bouguerra, Jean-Louis Unia, Joséphine Ferrandez née Ségura, Isabelle Durand née Navarro, Anne-Marie Malaret née Cabon, Yolande Weber née Languet, Jacques Mazzella, Anasthase Foundis, Antoinette Rohner née Bianco.

APPEL À PARTICIPATION

Recherche de photographies anciennes

Le service patrimoine recherche pour les Journées du Patrimoine 2018, des photos sur le thème de la mer (plage, pêche, tourisme balnéaire, industrie,...). Elles seront exposées en réel ou virtuellement (mises en ligne).

Envoyez vos photos scannées à service.patrimoine@portdebouc.fr *ou venez les déposer directement au service municipal du patrimoine, en rez de chaussée, à la mairie de Port de Bouc, cours Landrivon.*

Contact service patrimoine : 04 42 40 65 91.

Merci de votre participation. ■

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES À PORT DE BOUC

Le Territoire du Pays de Martigues met en œuvre la collecte, le tri et le traitement de l'ensemble des déchets sur le territoire des trois communes de Martigues, Port de Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts depuis la création de la CAPM en 2001. Tous les jours, 13 tournées de ramassage de déchets ménagers sont effectuées dans près de 90 secteurs.

BON À SAVOIR

Conteneurs cassés/réservation d'un composteur
Si vous constatez un conteneur cassé dans votre quartier ou que vous souhaitez réserver en ligne un composteur (15€ par foyer avec justificatif de domicile), c'est possible sur le site du Pays de Martigues (www.pays-demartigues.fr) rubrique "tri sélectif".

Enlèvement des encombrants
Ce service est effectué par le service municipal de l'environnement de la mairie de Port de Bouc tous les 1er mardis du mois (secteur sud du canal) et tous les 1er mercredis du mois (secteur nord). Conseils pour le ramassage :

- Sortir les encombrants la veille au soir ou avant 7h le matin de la collecte.
- Ne pas tout mélanger et faire des tas différents (bois, fer et déchets ultimes c'est à dire ceux qui ne peuvent être recyclés).
- Pas plus d'1m³ par tas.

Pour les déchets verts
Une benne spécifique est à demander en mairie de Port de Bouc au 04.42.40.04.04 Par ailleurs, il est préférable de privilégier le déplacement direct à la déchèterie.
Conseil : mettre les déchets verts dans des sacs (pas plus de 10 par habitation) Gravats strictement interdits ! Pas de prise en charge par la ville. Aller directement en déchèterie.

Adresses des déchèteries

- **Croix Sainte :** 04.42.13.25.60. Avenue Charles Moulet, 13500 Martigues.
- **La Couronne :** 04.42.42.80.18. Chemin du Vallon de Cavalas, 13500 Martigues.
- **Le Vallon du Fou :** 04.42.45.42.98. Chemin des Olives, 13500 Martigues.

SIGNALEZ-NOUS TOUT PROBLÈME EN UN COUP DE FIL !

propreté, espaces verts, sécurité, voirie...

NUMÉRO VERT 0800 09 09 26

Appel gratuit depuis un poste fixe.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

TOUT L'AGENDA SUR LE SITE DE LA VILLE WWW.PORTDEBOUC.FR

ORIGINE DES NOMS

LES RUES GERMAINE TILLION ET MARTHA DESRUMAUX INAUGURÉES

Les livres d'histoire ont longtemps passé sous silence l'engagement majeur des femmes dans la Résistance. Port de Bouc vient d'inaugurer deux rues portant le noms de deux femmes. « *En attribuant aujourd'hui les noms Germaine Tillion et Martha Desrumaux à des rues au carrefour des Résidences de la Paix et des Jardins de Louis, nous voulons contribuer à répandre leurs voix fraternelles et solidaires et témoigner de notre engagement en faveur de la Paix entre les hommes* », soulignait Madame le maire.
Germaine Tillion : Sociologue, responsable du réseau Résistance, elle organise des visions en zone libre. Dénoncée, elle est déportée au camp de Ravensbrück, où elle s'engage dans la solidarité tout en étudiant le comportement de ses tortionnaires. Survivante, elle s'engagera contre le colonialisme et le rapprochement entre les peuples.
Martha Desrumaux : Ouvrière dans le textile, elle rejoint à 13 ans le mouvement syndicaliste CGT. Elle incarne la Passionaria du Nord le jour et apprend à lire et à écrire la nuit. En 39 /40 elle organise le PCF clandestin avant d'être déportée au camp de Ravensbrück où elle développe la solidarité, notamment auprès des enfants. Deux vies aux destins croisés. Germaine Tillion est entrée au Panthéon, Martha Desrumaux devrait l'y accompagner. ■

LE DÉPUTÉ À VOTRE ÉCOUTE

Le député de la 13ème circonscription, Pierre Dharréville, tient une permanence parlementaire sur Port de Bouc tous les 3èmes mercredis du mois jusqu'à la mi-juillet, de 9h à 11h30, au 22 TER cours Landrivon.
Contact : 04 42 02 28 51 / permanence.pierredharreville@gmail.com / www.pierredharreville.fr.

Port d'attache - 7 numéros par an - ISSN 1279, 6069, dépôt légal 19 mai 2004 - Parution n°152 mai 2018 - **Directrice de publication :** Patricia Fernandez-Pédinielli - **Responsable de la rédaction :** Nicole Chayne - **Éditeur :** Mairie de Port de Bouc, BP 201, 13528 Port de Bouc - **Rédaction et photographies :** Nicole Chayne, Marjorie Rodriguez, Delphine Bas - **Secrétaire de la rédaction :** Lydia Fragnière - **Conception, réalisation PAO :** Delphine Bas - **Impression :** Imprimerie CCI, 13342 Marseille Cedex 15.

NOTRE SÉLECTION

> DIMANCHE 3 JUIN
9h-18h Les Nautiques. Puces nautiques, foire artisanale, démonstration de sauvetage en mer par les Chiens Terre Neuve. Port de Plaisance. Renseignements : 04 42 06 27 28.

9h30-12h et 13h30-16h Fête du poney à Castillon. Balade et initiation à poney : 5€ les 20 mn. Club Hippique de Castillon. Renseignement : 04 42 35 19 53.

> VENDREDI 8 JUIN
20h30 Spectacle « *Un toit sur la mer* ». Au Sémaphore.

> SAMEDI 9 JUIN
11h30 Vernissage de l'exposition de la 9e Semaine photographique, du Photo Club Antoine Santoru. Exposition du 9 au 14 juin. Salle Gagarine.

> JEUDI 14 JUIN
15h Challenge de la Boule Dorée. Pétanque 2x2. Boulodrome Scarpelli. Renseignement : 06.51.19.44.52.

> VENDREDI 15 JUIN
18h30 Spectacle « Eugénie Grandet », **20h** Buffet (7€ sur réservation). À la Médiathèque. **21h** Film au Méliès.

> SAMEDI 16 JUIN
20h30 Soirée hypnose, organisée par l'association Le Combat de La Vie. Avec Franck Syx et Julien Mameli. Salle Gagarine. 12€/pers, réservation Office de Tourisme.

> LUNDI 18 JUIN
18h30 Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940. Rond-point Appel du 18 juin, avenue Général de Gaulle.

> SAMEDI 23 JUIN
Toute la journée. Fête de quartier Tichadou. À l'Antenne A5. Renseignement : 04 42 06 46 33.

> DIMANCHE 24 JUIN
Fête des Gens de la Mer. Cérémonies religieuses : 8h Église Orthodoxe, **10h30** Église ND de Bon Voyage, Bénédiction en mer. **12h45** Réception de la Fête des Gens de la Mer, animations sur le cours Landrivon.

> MERCREDI 27 JUIN
19h Concert des Ensembles de cuivres de Port de Bouc & Istres, **20h** Buffet (7€ réservation obligatoire) **21h** Film musical où la place des cuivres sera l'axe principal. Cour du Méliès.

> VENDREDI 29 JUIN
17h30 Fête de quartier du C.S Fabien Menot. Jeux pour les enfants, barbecue, ciné plein-air.
Renseignement : 04 42 06 25 06.

> DU 29 JUIN AU 24 AOÛT
Exposition « Rétrospective d'un engagement » Antoine Serra.
Vernissage le 29 juin à **18h30**. Centre d'Arts Plastiques Fernand Léger.

fête DE LA MUSIQUE

SAMEDI 23 JUIN

PORT DE BOUC

COURS LANDRIVON

19h Classe de Musiques actuelles

20h Finaliste Class'Eurock 2018

21h **Piel Canela**

22h **Sergent Garcia**

VILLE DE
PORT DE BOUC
www.portdebouc.fr